

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 1 - Explorateur



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [karine-tremblay-csssh-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/c43fc928a7dd156f6b63c15a>

Date d'obtention : 2025-09-08 19:23:57

## Preuve et attestation de développement professionnel

# Sexto 1 - Explorateur

### Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que je dois travailler en collaboration avec le service policier, utiliser la trousse et suivre les étapes, afin que le délais se fasse rapidement. Je sais que je ne peux pas intervenir si un service policier me demande d'enquêter sur une élève victime de sexto et cela même si elle fréquente mon établissement scolaire. Car c'est le rôle du service policier et non pas mon rôle à moi en tant qu'intervenante.

Que grâce à la trousse maintenant le délais de traitement est beaucoup plus rapide.

### Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

L'importance de suivre toutes les étapes de la trousse sexto et poser des questions de sorte à ne pas mettre les réponses dans la bouches des élèves. Travailler en partenariat pour un beau lien de confiance et une meilleure efficacité.

### Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais être bienveillante et je vais suivre le protocole de la trousse sexto. Je fait attention pour ne pas mettre les réponses dans la bouche de l'élève et je pose les questions du questionnaires dans la trousse pour déterminer la nature des vidéos ou images. Il ne faut en aucun cas voir ses images pour ne pas compromettre l'intégrité physique et psychologique de l'élève et briser le lien de confiance envers le personnel de l'école.